
Assurer la portabilité des actions sur clic

Description

Il y a deux façons de créer une action sur clic amenant une page du portail actuel.

La première consiste à créer une action sur clic de type **Page du Portail**.

Dans ce cas, la boîte de dialogue **Édition de l'action sur clic** permet de renseigner l'**ID de page** à afficher et la portabilité est assurée lors d'un import d'environnement ou de changement de serveur.

La seconde consiste à créer une action sur clic de type **Page web**.

Dans ce cas, la boîte de dialogue **Édition de l'action sur clic** permet de renseigner l'**URL** de la page web à afficher. On peut saisir une URL de la forme `http://<adresse_IP>/<nom_du_portail>#page=<ID_Page>`. Mais alors l'URL est fixe et la portabilité n'est pas assurée de façon automatique lors d'un import d'environnement ou de changement de serveur.

On peut rendre l'URL relative en remplaçant `http://<adresse_IP>/<nom_du_portail>` par **\$(BASE_URI)**. Cette variable reprend la racine de l'adresse web du portail actuellement utilisé.

Tags

1. DivePort